



ENSEMBLE LE 28 NOVEMBRE : AGISSONS !



Rassemblement à 10 h devant la préfecture à Besançon

Chaque jour sont annoncés des restructurations, des suppressions d'emplois, du chômage technique ou la remise en cause des droits. Le gouvernement donne l'exemple en justifiant la provocation de pouvoir travailler jusqu'à 70 ans.

Le Président de la République se sert de cette actualité pour déréglementer à nouveau le code du travail avec son intention d'étendre le recours aux contrats à durée déterminée, d'affaiblir les droits à indemnisation du chômage, de banaliser le travail du dimanche.

La crise a bon dos

Depuis des années, les résultats financiers des grands groupes ne cessent de s'accroître. Chaque année les bénéfices réalisés par les entreprises et les dividendes versés aux actionnaires battent des records. Les entreprises du CAC 40 en France ont vu leurs bénéfices passer de 37 milliards d'euros en 2004 à 100 milliards en 2007 et les grands patrons français ont vu leur salaire augmenter en moyenne de 20 % en 2007.

De l'autre côté, la part des salaires dans la valeur ajoutée diminue au profit de la rémunération du capital, représente 170 milliards d'euros.

Or aujourd'hui, les seuls bénéficiaires des 400 milliards d'euros distribués pour faire face à la

crise financière le sont au profit des banques et des entreprises : pourquoi les salariés seraient-ils laissés pour compte alors que c'est leur travail qui fait l'économie et les dividendes ?

Ce n'est pas en poursuivant les mêmes politiques qui ont déjà conduit à l'aggravation du chômage, de la précarité, aux difficultés de vie, qu'on y parviendra.

La Franche-Comté, première région industrielle de France mais également au niveau de la précarité de l'emploi, est particulièrement concernée.

Cet argent doit au contraire être utilisé pour les revendications :

- ✓ Augmentation générale de tous les salaires et du SMIC à 1600 €,
 - ✓ créer une sécurité sociale professionnelle qui protège du chômage et assure la progression de la carrière,
 - ✓ garantir les retraites et la protection sociale,
 - ✓ développer les services publics,
- sont des moyens essentiels pour protéger les salariés de la crise et relancer l'économie et gagner de la croissance.

La CGT avec les autres organisations syndicales appellent tous les salariés à faire du 28 novembre un temps fort d'action pour les revendications en exigeant :

Que ce n'est pas aux salariés de payer les conséquences de cette situation mais à ceux qui ont accumulé les profits et gagné des milliards dans la spéculation financière ces dernières années

Tous ensemble le 28 novembre, on se mobilise pour exiger un plan d'urgence sociale pour tous les salariés de la filière automobile en Franche-Comté

Le 28 novembre aura lieu à la préfecture de région à Besançon, la deuxième réunion du comité de coordination régional de la filière automobile, où participeront les élus politiques, les collectivités locales, les services de l'emploi et de la formation professionnelle, les organisations patronales et syndicales.

Au regard des décisions prises par les constructeurs automobiles et récemment par PSA qui vont avoir des conséquences lourdes à l'encontre des entreprises sous-traitantes et de leurs salariés en matière d'emploi, de salaires, et d'avenir

industriel, les organisations syndicales CGT, CFDT, CFTC, FO, CGC, ont demandé au préfet de région la mise en place d'un plan d'urgence sociale en faveur des salariés, victimes d'une situation économique pour laquelle ils ne portent aucune responsabilité.

Après des années d'austérité salariale, de précarisation de l'emploi, de mise en concurrence des salariés avec les pays à faible coût de main d'œuvre, cette nouvelle régression sociale est une véritable double peine affligée aux salariés.

En conséquence, les organisations syndicales revendiquent de :

- 1. Garantir l'emploi prioritairement dans les entreprises concernées de tous les salariés, y compris précaires (intérim, CDD, temps partiel) ;**
- 2. Garantir le salaire intégral à tous les salariés victimes de mise en chômage technique ;**
- 3. Laisser la liberté aux salariés du choix de disposer librement de leurs JRTT et congés payés, sans que ceux-ci se substituent aux jours de chômage partiel imposés.**

Ensemble, donnons-nous la force de gagner

A l'heure où l'on parle de centaine de milliards d'euros injectés pour les banques et les entreprises, il est urgent que les pouvoirs publics et les employeurs mettent en place un dispositif et des moyens financiers qui permettent de satisfaire les légitimes revendications des salariés de la filière automobile et de leur famille.

L'urgence est à l'action

La CGT appelle l'ensemble des salariés de la filière automobile à agir partout dans les entreprises pour que les revendications pèsent plus lourds que les exigences des actionnaires et à venir nombreux l'exprimer le 28 novembre.

**POUR L'EMPLOI, LES SALAIRES ET L'AVENIR INDUSTRIEL
RASSEMBLEMENT UNITAIRE LE 28 NOVEMBRE A 10 H
DEVANT LA PREFECTURE DE REGION A BESANCON**

